



دعم الابتكار والنمو الاقتصادي

ACCÈS AU FINANCEMENT À MÉDENINE

Quelles Solutions pour
Promouvoir l'Investissement
et la Croissance Régionale ?

PROJET

Appui à l'Innovation
et à la Croissance
Économique (AICE)

Projet Savoirs éco par

Expertise France

Policy brief élaboré par

Noomen LAHIMER
Mahjouba ZAITER



Financé par
l'Union européenne





ACCÈS AU FINANCEMENT À MÉDENINE

**Quelles Solutions pour Promouvoir
l'Investissement et la Croissance
Régionale ?**

PROJET
**Appui à l'Innovation et à la
Croissance Économique (AICE)**

**Projet Savoirs éco par
Expertise France**

Policy brief élaboré par
Noomen LAHIMER
Mahjouba ZAITER

RÉSUMÉ :

Comment lever les obstacles au financement pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'investissement à Médenine ?

L'accès au financement est un problème important et transversal touchant tous les aspects du développement économique dans le gouvernorat de Médenine notamment pour les porteurs de projets. L'accès au crédit est freiné par l'absence de garanties réelles exigées par les institutions financières et par des procédures complexes, longues et inadaptées.

Les solutions peuvent être d'ordre national, régional ou local :

- Les solutions nationales concernent la création de systèmes garantissant la solvabilité et couvrant les garanties pour les porteurs de projet.
 - **Solvabilité** : il est recommandé de mettre en place un système national de suivi de solvabilité économique afin d'assurer la traçabilité financière et faciliter l'évaluation des risques pour les investisseurs et institutions financières.
 - **Garanties** : Il est recommandé de créer un Fonds national/régional

d'assurance de garantie pour soutenir les crédits d'investissement des TPE/PME.

- Les solutions d'ordre régional peuvent se baser sur le développement des financements alternatifs tels que :

- La création d'un réseau de business angels du Gouvernorat de Médenine, y compris les Tunisiens Résidents à l'Etranger, pour canaliser les capitaux, l'expertise et les réseaux vers des projets innovants et combler le déficit de financement bancaire des jeunes entreprises et des Startups de la région.
 - L'encouragement à la mise en place des systèmes de crowdfunding conformément à loi n° 2020-37 du 6 août 2020.

- Les solutions d'ordre local concernent l'éducation et la vulgarisation financière avec la mise en place de programmes de sensibilisation financière pour renforcer les compétences en gestion financière, planification et utilisation des mécanismes de financement traditionnels et alternatifs.

CONTEXTE

Le projet « Appui à l’Innovation et à la Croissance Économique (AICE) », mis en œuvre par l’Association pour le Développement Durable et la Coopération Internationale de Zarzis (ADDCI) dans le cadre du projet Savoirs éco¹, est une initiative visant à renforcer le débat public sur les enjeux de développement économique durable et inclusif au sein du gouvernorat de Médenine.

Le travail a été réalisé selon une démarche participative visant à mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux de développement territorial et d’innovation économique. La démarche a identifié plusieurs défis dans la région de Médenine. Un travail de priorisation a été mené avec le comité de pilotage afin de sélectionner les défis les plus pertinents et ceux ayant un impact large et significatif sur le développement régional. Le comité de pilotage a joué un rôle essentiel dans la réussite et la bonne gouvernance du projet. Il a constitué également un espace d’échange et de concertation, favorisant la prise de décisions collectives et l’adaptation du projet aux besoins du terrain.

Les deux thématiques retenus sont l'accès au financement et la logistique. Le présent policy brief porte sur les moyens d'accroître le financement de l'économie de la région de Médenine.

¹ Le projet Savoirs Eco est mis en œuvre par Expertise France sur un financement de l'Union européenne

INTRODUCTION

L'accès au financement représente un levier essentiel dans la stimulation de la croissance économique. En soutenant les investissements, il favorise l'entrepreneuriat, l'innovation, la création d'emploi et la diversification du tissu économique. Le développement et la croissance des entreprises reposent en partie sur un financement adapté. Qu'il s'agisse de petites entreprises, de start-up ou de grandes firmes, la disponibilité des ressources financières est indispensable pour atteindre les objectifs d'investissement, de gestion de fonds de roulement ou de croissance à différents stades de vie : création, lancement ou le développement.

Les difficultés d'accès au financement varient entre les différentes régions en Tunisie et elles dépendent de plusieurs facteurs : proximité par rapport aux centres de décision, maturité des écosystèmes de financement, qualité des demandeurs de financement. Ces inégalités territoriales freinent les possibilités d'une croissance inclusive régionale.

Le gouvernorat de Médenine, riche de sa position logistique stratégique, d'un secteur agricole diversifié et d'une forte communauté de tunisiens résidents à l'étranger, offre plusieurs opportunités d'investissement. Dans ce cadre, l'accès au financement se pose comme un fort levier de stratégie économique.

ENCADRÉ 1: MÉTHODOLOGIE

Une recherche basée sur une approche complémentaire, à la fois qualitative et quantitative a été adoptée pour identifier les défis de la région de Médenine. Trois méthodes ont été mobilisées. D'abord, des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés avec 9 acteurs représentatifs de l'écosystème économique, social et institutionnel du gouvernorat de Médenine (secteur public et privé). Ces entretiens ont permis de recueillir des informations stratégiques sur les opportunités et freins au développement économique de la région.

Ensuite, un focus groupe multi-acteurs (secteur public, privé et société civile) a été organisé pour affiner la compréhension des dynamiques régionales de Médenine et co-construire des recommandations concrètes. Les participants, au nombre de 13 , ont d'abord identifié les secteurs, sous-secteurs et chaînes de valeur clés existants ou émergents dans le gouvernorat en utilisant les méthodes d'arbre à problème et le modèle d'analyse stratégique Boston Consulting Group BCG.

Enfin, une étude quantitative basée sur un questionnaire détaillé a été administrée par une équipe d'enquêteurs terrains répartis sur toutes les délégations de Médenine. Le questionnaire a été réalisé entre le 23 juillet 2025 et le 9 août 2025 sur un échantillon représentatif du Gouvernorat de Médenine. L'échantillon est composé de 307 répondants, répartis selon la population de référence en fonction de l'âge et de la délégation.

Le comité de pilotage a également joué un rôle central. Il a assuré l'orientation stratégique, le suivi et la validation des différentes étapes des travaux. Au cours de la mise en œuvre, il a veillé à la bonne exécution des activités, à la résolution des difficultés éventuelles et à l'adaptation du plan d'action selon les besoins.

Ces travaux ont permis d'identifier les défis et les atouts de la région et de prioriser les axes d'intervention. Dans ce cadre, l'axe "amélioration de la logistique- notamment lié à l'export" a été priorisé en raison de son aspect stratégique, transversal et indispensable à la facilitation des exportations.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

Le financement demeure un maillon faible du développement économique de la région. Cela a été identifié durant toutes les phases de la méthodologie.

D'abord, les experts interviewés déplorent un certain nombre de problèmes. De nombreux porteurs de projets font face à un manque de moyens de financement et à une insuffisance de compétences financières pour développer leurs initiatives. Leur réticence à recourir aux banques et la difficulté d'accès aux financements soulignent² la nécessité de mécanismes de mise en relation ("matching") avec des investisseurs capables d'accompagner leurs projets.

La difficulté d'accès au crédit s'explique également par l'absence de garanties suffisantes exigées par les institutions financières, ce qui limite la capacité des entrepreneurs à obtenir des prêts pour développer leurs activités. Les experts signalent également la faible implication bancaire dans certains secteurs porteurs, les procédures de financement complexes et trop longues et les conditions de remboursement inadaptées.

Ensuite, les participants aux focus group ont mis en avant l'importance de soutenir le financement et l'investissement à travers la création de fonds dédiés aux jeunes entrepreneurs et la promotion de mécanismes innovants tels que le crowdfunding, afin de faciliter l'accès aux ressources financières et encourager l'esprit d'initiative.

De même, les résultats de l'enquête quantitative menée ont permis d'identifier le financement comme un problème majeur dans la région de Médenine. Le problème de financement concernant l'apport personnel et le problème d'accès au financement bancaire constitue l'obstacle majeur pour l'investissement dans la région. Selon l'enquête 57,6% des répondants évoquent l'accès au financement comme un défi à l'investissement. C'est le défi le plus important devant la faiblesse du marché local (37,1%) et la fiscalité (28,6%).

Sur le plan sectoriel, et malgré l'identification de plusieurs secteurs porteurs (tourisme, énergie renouvelable, transformation agroalimentaire,

² Les interlocuteurs ont souligné la nécessité d'un appui financier sous forme de subventions destiné à soutenir le développement et la croissance des initiatives innovantes.

artisanat...)³, l'enquête a montré que les porteurs de projets évoquent le manque d'apport personnel comme principal défi (55,7%) devant l'absence de formation adéquate (25,7%), l'absence d'un marché local attractif (23,7%).

Le problème de garantie pour le financement bancaire a été également abordé en quatrième position comme un obstacles à l'investissement dans les secteurs porteurs (22,8% des répondants). Dans ce cadre, on évoque l'absence de propriété individuelle. Cette dernière constitue un problème quant aux dossiers de financement bancaire nécessitant des hypothèques réelles. Cela entrave le financement de l'investissement et l'entrepreneuriat de façon générale. D'une façon particulière, cela entrave le développement dans le secteur du tourisme alternatif, où la propriété des Ksours est souvent compliquée.

La difficulté d'accéder au financement est représentée de la même façon pour toutes les tranches d'âge. Enfin, notons qu'il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les résidents en Tunisie et les résidents à l'étranger.

RECOMMANDATIONS POUR STIMULER L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Les résultats de l'étude ont permis d'identifier les recommandations pour stimuler l'accès au financement dans la région de Médenine. Ces recommandations concernent trois niveaux. D'abord, au niveau national concernant les garanties de financement et de solvabilité (Fond national/régional d'assurance de garantie et système national de suivi de solvabilité économique). Ensuite, les solutions au niveau régional concernent le financement alternatif (réseaux de business angels, crowdfunding). Enfin, les solutions au niveau local concernent l'éducation et la vulgarisation financière (Programme de vulgarisation financière).

³ Les secteurs les plus prometteurs pour l'investissement dans la région de Médenine incluent le tourisme alternatif (écotourisme, tourisme sportif, circuits motos, hors-piste...), identifié par 39,4% des répondants. Viennent ensuite les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie) avec 32,9 %, puis la production et commercialisation d'huile d'olive bio conditionnée (31,9%). La transformation agroalimentaire (hors huile d'olive et pêche) représente 29,3 %, tandis que le secteur logistique (transport terrestre et maritime, stockage, distribution, livraison, douanes et transit) est mentionné par 26,1 % des répondants.

1. Création d'un Fond national/régional d'assurance de garantie pour les crédits d'investissement pour les TPE/PMEs avec une priorisation selon région, secteur et nature de l'activité⁴.

Ce fonds (public-privé) permettrait de fournir des garanties aux demandes de financement en dehors des garanties réelles. Pour assurer le bon fonctionnement du fonds, il est important de travailler à la bonne sélection des projets pour garantir le remboursement et la pérennisation du bon fonctionnement du fonds. Le montant pourra être plafonné à 100 000 dinars de crédits pour les nouveaux projets. Le fonds pourrait être pris en charge par des dépôts de la Caisse d'Épargne Nationale Tunisienne ou de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le fonds pourra aussi travailler sur le financement du besoin en fonds de

roulement (BFR) qui représente un enjeu majeur, notamment dans le secteur de l'artisanat, où les besoins sont particulièrement élevés. Il est essentiel de réduire les délais de financement afin de soutenir la continuité des activités et de renforcer la trésorerie des artisans.

2. Création d'un système national de suivi de solvabilité économique

Il s'agit d'un dispositif **centralisé** visant à assurer une traçabilité financière individuelle de chaque agent économique (personne physique ou morale) opérant dans le pays afin d'évaluer la capacité de remboursement et le risque de crédit. Chaque acteur économique se voit attribuer un identifiant économique unique qui permet de centraliser et de croiser toutes les données liées à ses activités économiques et financières⁵.

⁴ Il est possible en ce sens de réfléchir sur l'élargissement des conditions d'éligibilité de la SOTUGAR qui aujourd'hui se limite aux activités des industries manufacturières, aux activités de services informatiques, services en relation avec la production de logiciels, services de recherche-développement, services d'étude, de conseil, d'assistance, d'essaimage, de l'environnement, de loisirs et aux projets bénéficiant des concours du Régime d'Incitation à l'Innovation dans les Technologies de l'Information (RITI).

⁵ Dans ce contexte, le concept de Credit Bureau est encadré par le décret-loi n° 2022-2 du 4 janvier 2022. Ce décret vise à réglementer la création de sociétés d'information sur le crédit (Crédit Bureau) et l'exercice de leur activité et à fixer les règles d'échange d'informations sur le crédit afin de renforcer leur qualité en vue de contribuer à l'amélioration de l'inclusion financière. Depuis son lancement, peu d'informations circulent sur l'avancement de ce projet.

ENCADRÉ 2 : LE SYSTÈME BRITANNIQUE DE SUIVI DE LA SOLVABILITÉ

Le Royaume-Uni dispose d'un système robuste de suivi de la solvabilité économique des entreprises via **Companies House**, l'organisme officiel d'enregistrement des sociétés. Ce système repose sur l'attribution d'un identifiant unique à chaque entreprise, le **Company Number** (équivalent N° RNE en Tunisie), et sur la centralisation de données financières et juridiques essentielles.

Les utilisateurs peuvent accéder à une variété de données financières et juridiques, notamment :

- **Les statuts d'insolvabilité** : informations sur les liquidations et administrations. Ces données sont essentielles pour évaluer la solvabilité d'une entreprise, identifier les risques financiers et prendre des décisions éclairées en matière d'investissement ou de partenariat.
- **Les comptes financiers** : bilans, comptes de résultat, rapports annuels. Les informations sur les entreprises enregistrées au Royaume-Uni sont accessibles gratuitement via le service en ligne de Companies House. Les utilisateurs peuvent rechercher des entreprises par nom, numéro d'enregistrement ou nom d'un dirigeant, et consulter les documents déposés, y compris les comptes financiers, les rapports annuels et les informations sur les charges
- **Les informations sur les dirigeants**: noms, adresses de service, dates de nomination.
- **Les charges et sûretés** : informations sur les emprunts garantis.

3. Création d'un réseau de business angel régional :

La création d'un réseau de business angels régional (comprenant aussi les personnes de diaspora) constitue une initiative stratégique visant à mobiliser des investisseurs privés à capacité de financement afin de soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation locale. Ce réseau permettrait de canaliser les ressources financières, mais aussi l'expertise et les réseaux locaux et internationaux des investisseurs, vers des porteurs de projets innovants et à fort potentiel de croissance. En favorisant la mise en relation entre entrepreneurs et investisseurs, il contribuerait à combler le déficit de financement des jeunes Startups, souvent confrontées à des difficultés d'accès aux crédits bancaires.

La réalisation d'un programme de Business Angels du Gouvernorat de Médenine (ou du Sud Tunisien) aura pour objectif de créer un réseau local d'investisseur et d'améliorer leurs connaissances contextuelles et pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur,

de l'investissement dans les Startups dans la région⁶. Il devra inclure les règles de base de l'investissement dans les startups (dilution, stade d'investissement et prérequis, formes d'investissement (actions, OCA⁷, safe, l'Exit⁸ etc.).

Le réseau peut se développer davantage et évoluer vers la création d'un fonds d'investissement, soutenu par l'appui financier et technique des Tunisiennes et Tunisiens Résidant à l'Étranger.

⁶ Il convient de faire un benchmark des réseaux de Business Angels en Tunisie et dans les pays similaires pour inspiration. On peut citer notamment Carthage Business Angels, Syphax Business Angels (Sfax)...

⁷ Obligation convertible en actions

⁸ « Exit d'une start up » est un terme anglais qui signifie « sortie d'une société » avec cession des parts, de préférence avec plus-value.

ENCADRÉ 3 : LE PROGRAMME HALO DE SMART CAPITAL TUNISIE

Le programme Halo de Smat Capital est une initiative visant à catalyser l'investissement dans l'écosystème des startups tunisiennes en dotant les business angels des compétences et du soutien nécessaires pour générer et conclure des transactions avec succès.

En effet, si les investissements dans les startups représentent une réelle opportunité de diversification de portefeuille, être un investisseur performant et solidaire dans ces entreprises requiert de nombreuses compétences pour comprendre l'innovation, évaluer les nouveaux modèles économiques et mettre en œuvre les meilleures pratiques afin de préserver au mieux les intérêts de l'entreprise investie, des fondateurs et de l'investisseur lui-même. Cette expertise est encore considérée comme nouvelle et mal maîtrisée. Par conséquent, un programme de formation pratique et expérimental est nécessaire pour former une nouvelle génération de business angels actifs et assidus.

Source:

https://startup.gov.tn/en/startup_ecosystem/halo

4. Programme de vulgarisation financière :

La mise en place d'un programme de sensibilisation périodique qui vise à renforcer la culture financière des entrepreneurs, porteurs de projets, petites entreprises et des jeunes en général. Il s'agit de leur fournir une meilleure compréhension des notions essentielles telles que la gestion budgétaire, l'élaboration de plans de financement, la lecture et l'analyse des états financiers, ainsi que la maîtrise des mécanismes de crédit et d'investissement innovateurs comme le crowdfunding.

A ce titre et afin d'accélérer les procédures d'agrément de sociétés de crowdfunding, il est essentiel de que régulateur mette en place un

cadre d'expérimentation réglementaire ("sandbox") permettant la mise en exploitation temporaire et ajustable des plateformes de crowdfunding, avec des exigences graduées, des procédures accélérées et une coordination interinstitutionnelle simplifiée (banques, assurances, ACS/ANCE).

Il pourrait également être envisagé la mise en place d'une plateforme régionale de crowdfunding, destinée à soutenir les initiatives entrepreneuriales locales. Un travail sur le dossier d'agrément pourrait être engagé dès à présent, en vue d'un lancement en 2026

ENCADRÉ 4 : QU'EST-CE QUE LE CROWDFUNDING ?

Le crowdfunding est un financement participatif qui présente une alternative aux différentes formes de financement classiques (emprunts, émission de titres, leasing, etc.). Il permet à un bénéficiaire appelé porteur de projet de collecter des fonds sur internet, par le biais d'une plateforme en ligne dédiée, auprès de contributeurs pour financer un projet spécifique. On peut distinguer quatre grandes sortes de crowdfunding :

1. Le Crowdfunding de Don : l'objectif du porteur de projet est de collecter des dons pour financer une activité bien spécifiée

2. Le Crowdfunding de Prêt : l'objectif du porteur de projet est de financer son projet à travers un prêt auprès des contributeurs,

3. Le Crowdfunding d'Investissement : le porteur de projet ouvre son capital aux contributeurs afin de financer son projet

4. Le Crowdfunding de Prévente : le créateur cherche des ressources pour financer sa production et offre aux contributeurs un accès exclusif à ses produits

En Tunisie, le crowdfunding est régi par la Loi n° 2020-37 du 6 août 2020, relative au Crowdfunding qui stipule : "Art. 2 - Au sens de la présente loi, on entend par, Crowdfunding, le mode de financement qui repose sur la levée de fonds auprès du public via une plateforme internet dédiée à cet effet (voir <https://kickoff.tn/>) en vue de financer de projets ou de sociétés à travers l'investissement dans des valeurs mobilières, des prêts, des dons ou des libéralités."

À travers des ateliers pratiques, des sessions de formation et des outils pédagogiques adaptés, ce programme permet d'améliorer la capacité des bénéficiaires à prendre des décisions éclairées, à anticiper les risques et à optimiser la gestion de leurs ressources. Cette formation vise à renforcer les compétences en gestion financière des participants. Elle peut porter sur la préparation de dossiers de financement, l'acquisition des notions fondamentales de la finance (taux d'intérêt, TRI, rentabilité, risques, etc.) ainsi que la compréhension des différents mécanismes de financement alternatif (microfinance, crowdfunding, business angels, fonds d'investissement, etc.). Des formations des formateurs peuvent être envisagées au profit des structures d'appui et de support.

En contribuant à une meilleure autonomie financière, cette formation favorise la pérennité des initiatives économiques et renforce la confiance des acteurs locaux vis-à-vis des institutions de financement et des investisseurs. Ce type de programme peut être mis en place en collaboration avec les directions régionales des banques, des agences de promotion de l'industrie et de l'agriculture, l'Observatoire d'inclusion financière, des réseaux des espaces entreprendre de l'ANETI (Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant) dans le gouvernorat de Médenine et pourra servir de projet pilote.

CONCLUSION :

Feuille de Route pour le Financement : Comment articuler les solutions nationales, régionales et locales ?

L'analyse menée à Médenine confirme que l'accès au financement, entravé par le manque de garanties et des procédures inadaptées, constitue le défi économique majeur pour les porteurs de projets et l'investissement régional. Pour déverrouiller ce potentiel, une action coordonnée s'impose sur trois niveaux. Au plan national, il est impératif d'établir des mécanismes de soutien à la solvabilité et à la garantie des crédits, tels qu'un Fonds d'assurance spécifique pour les TPE/PME. Ces mesures doivent être complétées par l'essor de financements alternatifs régionaux, notamment via la création de réseaux de business angels et l'encouragement du crowdfunding. Enfin, l'éducation financière locale est la clé pour renforcer les compétences entrepreneuriales. La mise en œuvre de ces solutions nationales, régionales et locales est indispensable pour améliorer la résilience des acteurs, stimuler l'innovation et assurer une croissance économique durable et inclusive dans le gouvernorat de Médenine.

Ce policy brief a été produit dans le cadre du projet Savoirs éco financé par l'Union Européenne et mis en oeuvre par Expertise France. Ce projet vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs Économiques (SPSE) en Tunisie.



www.addcizarzis.org



contact@addci.org



+216 75 692 060



Medenine, Tunisie